

DELIBERATION**du Conseil d'administration de l'Université du Mans****Séance du 30 septembre 2021****II – Délibérations****2.3 – Thématiques transverses****2.3.2 – Subventions, tarifs, et cotisations****LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

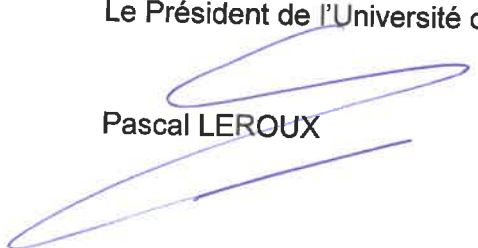
VU *le code de l'Éducation et notamment son Art. L.712-3 ;*
VU *les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en séance le 12 octobre 2017.*

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **Approuve à l'unanimité des voix, avec 1 abstentions et 26 voix pour, les subventions, les tarifs et les cotisations, inscrits dans le tableau annexé à la présente et modifié en cours de séance.**

Le Mans, le 7 octobre 2021

Le Président de l'Université du Mans


Pascal LEROUX

Nombre de membres en exercice lors de la séance du 30 septembre 2021 : 34

Subventions / Tarifs / Cotisations
Conseil d'Administration du 30/09/2021

A payer / A recevoir		Demandeur		Objet de la demande	Montant	Origine du financement	Annexe n°
SUBVENTIONS							
COTISATIONS	A payer	ADJUT		Cotisation 2021	2 576,00 €	IUT Laval	A1 - C78
		Réseau Figure		Cotisation 2021	5 625,00 €	Service Centraux	A2 - C80
		UNPIUT		Cotisation 2021	1 040,00 €	IUT Le Mans	A3 - C79
TARIFS	A recevoir	UFR DEG		Tarifs d'inscription pour le colloque "Panorisk" du 15 au 17 novembre 2021	Tarifs divers	Participants	A4
		UFR DEG		Tarifs d'inscription pour le colloque "IUF" du 17 au 19 novembre 2021	Tarifs divers	Participants	A5
		UFR DEG		Tarifs d'inscription pour le colloque "Regards croisés sur la qualité de la législation fiscale" le 17 novembre 2021	Tarifs divers	Participants	A6
		UFR DEG		Tarifs d'inscription pour le colloque "Innovess" le 25 novembre 2021	Tarifs divers	Participants	A7
		UFR DEG		Tarifs d'inscription pour le colloque "La réforme du droit de la responsabilité" le 26 novembre 2021	Tarifs divers	Participants	A8
		UFR ST		Avenant à la convention de prestation de service d'enseignement	Tarifs divers	Participants	A9 - 176_21
		Services centraux (PRN)		Annexe Financière - accès plateforme EAD	1 950,00 €	Participants	A9 - 329_21
		UFR DEG		Tarifs d'inscription au colloque isolément en ruralité du 19 novembre 2021	Tarifs divers	Participants	A10

Loi Excrée de

**Relevé de délibérations
de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ADIUT
du vendredi 11 décembre 2020**

Nombre de participants aux votes électroniques : 111

1- Cotisation personnelle des directeurs

Résultats

Cotisation personnelle ADIUT 2021 des directeurs
Groupe / Association : Directeurs IUT
Fin de l'élection : vendredi 11 décembre 2020 à 16h30
111 électeurs inscrits.

Participation : 72% (80 votes exprimés)

Événements »

Résultats Traces des votes exprimés

Approuvez-vous le montant de la cotisation personnelle ADIUT de chaque directeur à hauteur de 10€ pour l'année 2021 ?

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombre de vote :

Oui : 80

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

Il est acté que la cotisation personnelle ADIUT 2021 de chaque directeur est de 10€.

2- Cotisation par étudiant/IUT

Résultats

Cotisation ADIUT 2021 IUT / étudiant
Groupe / Association : Directeurs IUT
Fin de l'élection : vendredi 11 décembre 2020 à 16h30
111 électeurs inscrits.

Participation : 72% (80 votes exprimés)

Événements »

Résultats Traces des votes exprimés

Approuvez-vous le montant de la cotisation ADIUT de chaque IUT à hauteur de 3,50€/étudiant inscrit à l'IUT pour l'année 2021 ?

Le « oui » l'emporte à 94% sur le « non » (6%).

Nombre de vote :

Oui : 79

Non : 6

Ne se prononce pas : 2

Il est acté que la cotisation ADIUT de chaque IUT est de 3,50€/étudiant inscrit à l'IUT (FI, FA, FC)

Laurence REDON

Déléguée générale de l'ADIUT



Bulletin de cotisation 2021*

Identification de l'établissement

Nom de l'établissement : Le Mans Université

Adresse :

Contact pour les démarches

Nom :

Prénom :

Statut :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Montant de l'adhésion à l'association « Réseau Figure® »

Montant de l'adhésion : part fixe	5 000 €
Nombre de CMI dans l'établissement	1
Montant de l'adhésion : part variable par CMI	625 €
Montant total de l'adhésion : 5 000€ + (Nombre de CMI * 625 €)	5 625 €

Date :

Signature :

Règlement par : ☐ Chèque ☐ CB ☐ Bon de commande

Attention : envoyez votre bon de commande à Sylvie PAUTROT, à l'adresse ci-dessous.

Nom	Association « Réseau Figure® »
Adresse	AMUE 103 boulevard Saint-Michel, 75005 Paris
Titre	Réseau Figure®
N° SIRET	853 946 812 00015

Sylvie PAUTROT
Trésorière de l'association Réseau Figure®
UFR Sciences fondamentales et appliquées
11, boulevard Marie et Pierre Curie
SP2MI-TELEPORT 2-H01-TSA 41123
86073 Poitiers Cedex 9
Tel : +33 5 49 49 67 44
Email : sylvie.pautrot@univ-poitiers.fr

Coordonnées bancaires (RIB) :

Établissement	Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
CIC PARIS St MICHEL	30066	10121	00020287301	26
IBAN : FR76 3006 6101 2100 0202 8730 126				

(*) : À remplir et à retourner à Sylvie Pautrot, accompagné du bon de commande ou du règlement

☐ Merci de me faire parvenir une facture pour que je puisse effectuer le paiement.

Paris, le 4 juin 2021

Objet : Appel à cotisation pour l'année 2021 : Le Mans Université

Monsieur le président, cher collègue,

Comme vous le savez, la fin du financement IDEFI du programme d'investissements d'avenir a conduit le Réseau Figure® auquel Le Mans université participe à décider d'assurer son financement collectif par un dispositif de cotisation annuelle à compter de 2021.

C'est pourquoi nous appelons ici, comme le prévoient les statuts, votre cotisation pour l'année 2021. Elle permettra de maintenir la qualité de service que le Réseau Figure® doit à ses membres, incluant l'évaluation et l'accréditation à délivrer le label pour les Cours masters en ingénierie (CMI) développés par chaque université participante.

Le montant de la cotisation a été fixé, en appliquant l'article 6 des statuts, à 5000 € de part fixe et 625 €/CMI pour la part variable, soit 5625 € pour votre université qui déploie 1 CMI. Vous trouverez à cet effet un bulletin de cotisation joint à ce courrier.

L'année 2021 marquera ainsi une ère nouvelle pour le Réseau Figure® et ses membres qui, en adoptant les nouveaux statuts, ont exprimé leur ferme volonté de voir se prolonger l'entreprise collective initiée en 2012.

Les efforts qui ont été consentis jusque-là ont permis d'ouvrir une nouvelle voie vers le métier d'ingénieur à l'université, et d'engager une transformation profonde et durable, tant au niveau des pratiques pédagogiques que sur la qualité des formations et l'assurance de cette qualité. C'est ainsi que nous avons été la première structure dont la qualité du dispositif d'accréditation a été labellisée par le HCERES.

Nous pouvons être collectivement fiers du travail accompli qui a démontré la capacité des universités à développer un modèle innovant en lien étroit tant avec la recherche qu'avec les

professions et à adapter au contexte français la formule du master en ingénierie communément répandue dans les pays avancés pour former les ingénieurs à l'université.

Aujourd'hui, ce sont plus de 100 CMI qui sont proposés dans les secteurs du transport aérien et terrestre, du bâtiment, de l'agroalimentaire, de la cosmétique, de l'énergie, de l'environnement, des réseaux et télécommunication, avec une ouverture récente au secteur des services. À ces cursus, sont associés 212 laboratoires de recherche co-porteurs et plus de 400 entreprises.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, cher collègue l'expression de mes sentiments les plus confraternels.

Lamine Boubakar
Président du Réseau Figure®



Être membre du Réseau Figure® c'est adhérer à un cahier des charges exigeant et un système spécifique d'évaluation de la qualité des formation.

Le Réseau Figure®



Initié en 2012 dans le cadre du programme d'investissements d'avenir mis en place par l'État, le Réseau Figure® (Réseau Formations à l'InGénierie par des Universités de Recherche) a été lauréat de l'appel à projets « Initiatives d'excellence en formations innovantes » (IDEFI) sur proposition d'un jury international, et a bénéficié d'une aide d'un montant de 10 M€, précisément pour développer et déployer un modèle innovant de formation aux métiers d'ingénieur à l'université : **le Coursus Master en Ingénierie (CMI)**.

Adossé à des parcours de licence-master renforcés, le CMI est un cursus sélectif en cinq ans qui se distingue des formations d'ingénieurs traditionnelles en France par au moins deux caractéristiques : (i) il s'appuie sur un parangonnage des contenus de masters en ingénierie

communément répandus au plan international¹ ; (ii) il se justifie par une liaison organique à la recherche qui implique des laboratoires de statut international, offrant ainsi aux étudiants, tout au long du cursus, un accès aux développements scientifiques et technologiques les plus récents.

L'offre CMI représente aujourd'hui 102 cursus et 18 domaines de formation dans 31 universités, contre 27 CMI, 9 domaines de formation et 12 universités à l'origine. En France, quatre nouveaux CMI sont labellisés en moyenne chaque année.

Organisé en association à but non lucratif depuis 2013, **le Réseau Figure® s'est doté en 2020 de nouveaux statuts** précisant son objet, son organisation et son fonctionnement pour l'avenir. Sa gouvernance, composée d'un comité d'accréditation indépendant de la partie exécutive qui, elle, comprend l'assemblée générale des membres et le bureau, œuvre au développement de formations universitaires en ingénierie des biens, des systèmes de production et des services, à l'assurance qualité de ces formations et à l'accréditation des établissements qui les organisent en France et à l'étranger.

La stratégie 2018-2021 a été construite en réponse aux défis auxquels l'association est confrontée à l'aube d'une nouvelle existence, marquée par la fin du soutien financier de l'État dans le cadre du projet IDEFI. Les actions engagées sur cette période concernent : (i) la qualité des formations, du pilotage de site et de la gouvernance ; (ii) la visibilité, l'attractivité et la reconnaissance par les instances nationales et européennes ; (iii) l'employabilité et l'insertion professionnelle des diplômés ; le rôle du Réseau Figure® comme acteur de développement.

Parmi les réalisations :

- **La décision de conformité du processus d'accréditation du label CMI-Figure® rendue pour cinq ans par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) en janvier 2020.** Le Hcéres précise, dans son rapport, que « le processus d'évaluation proposé par le Réseau Figure® est maîtrisé et garantit la qualité des cursus labellisés ». Il reconnaît également que « le travail effectué participe à une

¹ Cette étude, animée par l'Agence de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieure (AERES), a été publiée en 2010 sous le titre « Formation universitaire au métier d'ingénieur ».

meilleure compréhension de l'assurance qualité dans les formations universitaires et permet de professionnaliser les équipes dans ce domaine ».

- **Le développement d'un observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle**, initié en 2016, dont l'objectif est de recueillir et de fiabiliser les données portant sur l'ensemble des étudiants et des diplômés, et d'exploiter ces données afin de produire des indicateurs de pilotage pour le Réseau Figure® et les établissements membres. Les chiffres clés pour l'année 2019-2020 sont : **56 étudiants admissibles/CMI en moyenne contre 43,1 l'année précédente (données Parcoursup) ; 33% de boursiers et 42% de femmes ; 50% de mentions B et TB au baccalauréat ; 70% de taux de réussite en première année et 94% en troisième année, 91% d'insertion professionnelle à 6 mois ; salaire d'embauche brut sans primes supérieur à 30 k€.**
- **La refonte de la fonction de communication** en recourant à des prestataires de services en communication, en production de site web et en relations presse et médias. Encore très jeune, le Réseau Figure® doit se faire connaître pour améliorer la lisibilité et l'attractivité de l'offre proposée par les établissements membres, avec pour cibles les prescripteurs, les lycéens et les étudiants, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les entreprises et les médias.
- **La signature, en 2019, d'un accord de coopération avec l'agence allemande ASIIN² en vue d'accréditer les établissements à délivrer le label EUR-ACE®** (European Accredited Engineer) aux CMI. Ce label européen, géré par l'association European Network for Accreditation of Engineering Education (ENAAEE), est décerné aux formations d'ingénieurs satisfaisant des critères de qualité exigeants, élaborés à l'échelle européenne. La campagne d'évaluation lancée en 2020 a déjà donné lieu à trois premières accréditations. Deux autres évaluations auront lieu d'ici fin 2020 et 10 sont d'ores et déjà envisagés en 2021. Jusque-là, en France, seules les écoles d'ingénieurs bénéficiaient de l'accréditation EUR-ACE®.
- **L'adhésion, en 2018, à European Honors Council (EHC).** En effet, en tant que formation universitaire renforcée et co-portées par la recherche, le modèle CMI est compatible

² Akkreditierungsagentur für Studiengänge der Ingenieurwissenschaften, der Informatik, der Naturwissenschaften und der Mathematik

avec les Honors programs aux États-Unis et en Europe. Dans ce cadre, le Réseau Figure® est associé, depuis 2020, au projet européen STEAM+ (Innovating STE(A)M in higher education with transdisciplinary talent programs).

- **L'intégration, au référentiel de la formation, d'un nouveau cadrage des enseignements du numérique** qui accompagnent la transformation des métiers. Dispensés tout au long du cursus et représentant au minimum 15% de la formation, ces enseignements sont structurés autour de 5 axes incluant les données et leur traitement. Ainsi, le développement de compétences numériques vient compléter le développement de compétences organisationnelles, sociales, environnementales et culturelles représentant 20% de la formation.
- **L'outillage des étudiants de 1^{ère} et 3^{ème} année au service de la relation entreprise**, notamment pour la recherche de stages et la valorisation de leur formation. Plus généralement, une plateforme de recherche de stages et d'emploi « Réseau-Figure » a été créée et mise à disposition sous JobTeaser. Elle doit permettre à terme à 212 laboratoires co-porteurs de CMI et à plus de 400 entreprises associées d'y faire figurer leurs offres.
- **L'accompagnement et le soutien des initiatives des étudiants et des *alumni*** dans le cadre de la fédération CMI-France, des associations étudiantes et de l'association CMI-Alumni créée en novembre 2019. Cette dernière a rejoint en 2020 l'association Ingénieurs et scientifiques de France (IESF) et œuvre pour se rapproche de ses homologues européens.
- **La mise en place de CMI de services** pour répondre à la transition numérique dont l'impact fait évoluer considérablement les ressources mises en œuvre dans la production de services. Le profil original proposé par le Réseau Figure® est celui d'un ingénieur hybride possédant aussi bien l'intelligence de son secteur d'activité que l'intelligence numérique. À ce jour, les CMI de services représentent plus de 10% de l'offre globale et couvrent les secteurs de l'aménagement du territoire, de la banque, de la finance, de l'édition et des médias numériques. Cette initiative a permis d'accréditer de nouvelles universités à dominante SHS.

- **La construction et l'adoption en 2020 par l'assemblée générale d'un référentiel de Coursus Bachelor en Ingénierie (CBI).** Renforcé et sélectif, ce nouveau cursus en trois ans se caractérise par un cadre commun d'exigences et une large marge d'autonomie permettant de s'adapter rapidement aux besoins des entreprises. Pour accompagner le déploiement du CBI, une étude d'opportunité et de faisabilité a été commandée par le Réseau Figure® et réalisée auprès de parties prenantes ; elle montre notamment la nécessité de conduire des réflexions conjointes université /entreprises sur les évolutions RH et sur les engagements des entreprises sur l'avenir des diplômés. Le lancement du CBI a été l'occasion d'étendre l'accord de coopération avec l'agence allemande ASIIN en vue de délivrer le label EUR-ACE® à ce niveau de qualification intermédiaire.
- **L'accréditation à l'international de CMI et de CBI** entamée en 2019 en partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). Si l'exportation du modèle Figure a débuté par un pilote au Liban avec l'université Saint-Joseph, les démarches se poursuivent actuellement au Moyen-Orient, mais aussi en Afrique de l'ouest et en Afrique centrale. Le Réseau Figure® est devenu membre titulaire de l'AUF en novembre 2018.
- **L'accompagnement d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche de l'espace francophone pour la mise en place d'un système d'assurance qualité interne aux standards européens.** Depuis sa création, le Réseau Figure®, soucieux de garantir la qualité des formations et du processus qui conduit à l'accréditation des établissements à délivrer le label Figure, a développé une expertise qui est maintenant reconnue. Cette expertise lui permet de conduire actuellement le déploiement d'un processus d'assurance qualité interne pour les formations courtes professionnalisantes de l'USEK au Liban et de l'université de Djibouti.
- **La signature de plusieurs accords de coopération** avec des universités et des réseaux d'universités étrangers : (i) aux États-Unis, en 2018, avec la Big Ten Academic Alliance (BTAA) qui regroupe 14 universités du nord-est américain dont Michigan, Northwestern, Rutgers et Wisconsin-Madison ; (ii) en Inde, en 2019, avec trois Institutes of Eminence, Birla Institute of Technology and Science (BITS), Manipal Academy of Higher Education (MAHE) et Vellore Institutes of Technology (VIT) ; (iii) au Canada, en 2020, avec le Réseau de Université Québec qui regroupe les 10 institutions réparties à travers le

Québec dont l'université du Québec à Montréal (UQAM) et l'institut national de la recherche scientifique (INRS). La mobilité internationale faisant partie des obligations du label Figure, ces accords ont permis, jusqu'à l'avènement de la crise sanitaire liée à la Covid-19, à plusieurs étudiants de bénéficier des programmes d'échange mis en place et d'effectuer des périodes de stages en laboratoire - dans le cadre de conventions établies par leur établissement -.

Les actions engagées dans le cadre de la stratégie 2018-2021 vont se poursuivre en 2021 pour notamment :

- **Renforcer le positionnement européen du Réseau Figure®** en intégrant European Association for Quality Assurance in Higher Education (ENQA) et European Quality Assurance Register University Association (EQAR), et en devenant membre titulaire de European Network for Accreditation of Engineering Education (ENAAE), autorisé à accréditer pour le label EUR-ACE®. Le Réseau Figure® est membre associé de ENAAE depuis 2014. Il deviendra membre affilié de European University Association (EUA) en janvier 2021.
- **Étendre les actions du Réseau Figure® et son ouverture à des universités de la zone Europe.** Des pilotes pour la co-accréditation à délivrer le label Figure sont d'ores et déjà envisagés. Plus généralement, dans le cadre des alliances européennes, le Réseau Figure® peut accompagner ses membres sur les questions relatives à l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur.
- **Organiser, en France, les CMI et les CBI sous forme de diplômes universitaires (DU)** englobants les parcours supports et le supplément propre aux cursus. Si, par rapport aux règles qui régissent les parcours supports, le « label » offre une réelle souplesse pour mettre en œuvre les spécificités du référentiel Figure (admission, sélection, modalités de validation et de labellisation, etc.), il demeure, en tout cas en France, moins lisible et attractif que le « diplôme » ou le « titre ». Ce constat est partagé par l'ensemble des parties prenantes de la formation, au premier rang desquels se trouvent les étudiants eux-mêmes.

- Accompagner les établissements et favoriser le lien avec les entreprises pour la mise en place de CBI.
- Étendre la zone de coopération pour la mobilité étudiante rentrante et sortante à l'Asie, avec notamment la Chine, la Corée du Sud et Taïwan.



UNION NATIONALE DES PRÉSIDENTS D'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Le Président

Université de Maine
IUT du MANS
Madame LEGOUT Blandine
Avenue Olivier Messiaen
72085 - Le Mans Cedex 09

Paris, le 28 juin 2021

Demande de participation annuelle 2021

N/Réf : N° 452021148

Madame l' Administratrice provisoire,

L'Union Nationale des Présidents d'IUT, en synergie avec l'Association des Directeurs d'IUT, contribue à la promotion du modèle IUT et à son évolution dans un monde en profonde mutation. Elle permet également aux présidents d'échanger sur leurs préoccupations et sur les sujets d'actualité.

La mise en œuvre du BUT dans un temps extrêmement limité et dans un contexte sanitaire dégradé, sont autant d'éléments qui demandent une forte implication de l'Union à l'intérieur de notre réseau tout comme à l'extérieur, tant au niveau du monde des entreprises, que du monde universitaire, ou des institutionnels.

Pour soutenir nos actions, nous sollicitons de votre IUT une participation d'un montant (inchangé depuis 10 ans) de 1 € par étudiant ⁽¹⁾, soit 1040€.

Nous n'ignorons pas que de nouvelles procédures administratives se mettent en place dans les universités.

Aussi, pourriez-vous nous communiquer un numéro de commande à l'adresse mail de notre trésorière : sylvianedebail@hotmail.com, afin que nous vous adressions la facture conformément à la procédure en vigueur.

Vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame l' Administratrice provisoire, l'expression de mes meilleures salutations.

P°/ le Président de l'UNPIUT Franck Bordas

Sylviane Debail
Trésorière de l'UNPIUT

▼ SIÈGE SOCIAL :

4, PLACE ST GERMAIN DES PRÉS – 75006 PARIS
ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901

www.unpiut.net

email : fbo.bordas@gmail.com
TÉL : 06 80 75 75 54

▼ ADRESSE COURRIER ET ADMINISTRATION :

U.N.P.I.U.T. – IUT TOURS
29 rue du Pont-Volant 37082 TOURS CEDEX 2



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE L'U.F.R. DE DROIT, DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

Séance du jeudi 8 juillet 2021

Le Conseil de l'U.F.R., après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, par le vote suivant :

(nombre de votants : 29)

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Les tarifs des colloques suivants :

- Conférence de clôture « Panorisk » (15-17 novembre 2021)
 - Colloque « IUF » (17-19 novembre 2021)
 - Colloque « Regards croisés sur la qualité de la législation fiscale » (17 novembre 2021)
 - Colloque « Innovess » (25 novembre 2021)
 - Colloque « La réforme du droit de la responsabilité... » (26 novembre 2021)
- (cf annexes)

Le Mans, le 13 juillet 2021,

L'Administratrice Provisoire de l'U.F.R.
de Droit, des Sciences Économiques
et de Gestion.

Sylvie LEBRETON-DERRIEN



Conférence de clôture PANORisk

15 - 17 Novembre 2021

Droit d'inscription			
	HT	TVA	TTC = Tarif d'inscription
Inscription individuelle	83,33 €	20%	100,00 €
Enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants et post-doctorants extérieurs à l'université du Mans	83,33 €	20%	100,00 €
Personnel des établissements partenaires* au contrat PANORisk	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Intervenants	Gratuité	Gratuité	Gratuité

* AUDENCIA, ESSCA, Université d'Angers, Université du Mans, Université de Nantes



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE L'U.F.R. DE DROIT, DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

Séance du jeudi 8 juillet 2021

Le Conseil de l'U.F.R., après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité**, par le vote suivant :

(nombre de votants : 29)

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Les tarifs des colloques suivants :

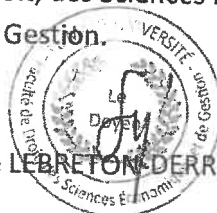
- Conférence de clôture « Panorisk » (15-17 novembre 2021)
- Colloque « IUF » (17-19 novembre 2021)
- Colloque « Regards croisés sur la qualité de la législation fiscale » (17 novembre 2021)
- Colloque « Innovess » (25 novembre 2021)
- Colloque « La réforme du droit de la responsabilité... » (26 novembre 2021)

(cf annexes)

Le Mans, le 13 juillet 2021,

L'Administratrice Provisoire de l'U.F.R.
de Droit, des Sciences Économiques
et de Gestion.

Sylvie LEBRETON-DERRIEN



Conférence IUF Risques et Incertitude

17 -19 Novembre 2021

Le Mans

Droit d'inscription			
	HT	TVA	TTC = Tarif d'inscription
Inscription individuelle	83,33 €	20%	100 €
Enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants et post-doctorants extérieurs à l'UM	83,33 €	20%	100 €
Personnel de le Mans Université	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Intervenants	Gratuité	Gratuité	Gratuité



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE L'U.F.R. DE DROIT, DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

Séance du jeudi 8 juillet 2021

Le Conseil de l'U.F.R., après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité**, par le vote suivant :

(nombre de votants : 29)

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Les tarifs des colloques suivants :

- Conférence de clôture « Panorisk » (15-17 novembre 2021)
- Colloque « IUF » (17-19 novembre 2021)
- Colloque « Regards croisés sur la qualité de la législation fiscale » (17 novembre 2021)
- Colloque « Innovess » (25 novembre 2021)
- Colloque « La réforme du droit de la responsabilité... » (26 novembre 2021)

(cf annexes)

Le Mans, le 13 juillet 2021,

L'Administratrice Provisoire de l'U.F.R.
de Droit, des Sciences Économiques
et de Gestion.

Sylvie LEBRETON-DERRIEN



Tarifs d'inscription

Regards croisés sur la qualité de la législation fiscale

17 novembre 2021

Catégorie de participants	HT	TVA	TTC
Inscription individuelle (repas inclus) *	28,17 €	20%	35 €
Inscription individuelle (repas non inclus) *	12,50 €	20%	15 €
Inscription au titre de la formation continue (repas inclus)	75,00 €	20%	90 €
Doctorants (repas non inclus)			Gratuit
Enseignants Chercheurs extérieurs à Le Mans Université, sur justificatif (repas inclus)	16,67 €	20%	20 €
Enseignants Chercheurs extérieurs à le Mans Université sur justificatif (repas non inclus)			Gratuit
Etudiants (Licence-Master-Doctoral) sur justificatif (repas non inclus)			Gratuit

* aucune attestation de présence ne sera délivrée au titre des inscriptions individuelles



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE L'U.F.R. DE DROIT, DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

Séance du jeudi 8 juillet 2021

Le Conseil de l'U.F.R., après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, par le vote suivant :

(nombre de votants : 29)

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Les tarifs des colloques suivants :

- Conférence de clôture « Panorisk » (15-17 novembre 2021)
- Colloque « IUF » (17-19 novembre 2021)
- Colloque « Regards croisés sur la qualité de la législation fiscale » (17 novembre 2021)
- Colloque « Innovess » (25 novembre 2021)
- Colloque « La réforme du droit de la responsabilité... » (26 novembre 2021)

(cf annexes)

Le Mans, le 13 juillet 2021,

L'Administratrice Provisoire de l'U.F.R.
de Droit, des Sciences Économiques
et de Gestion.

Sylvie LEBRETON-DERRIEN



Tarifs d'inscription

Colloque "Innovess"

25/11/2021

Catégorie de participants	HT	TVA	TTC
Inscription individuelle (repas inclus)	25 €	20%	30 €
Inscription au titre de la formation continue (repas inclus)	125 €	20%	150 €
Etudiants (Licence-Master-Doctorat) de Le Mans Université, sur justificatif (repas non inclus)	Gratuit		Gratuit
Enseignants Chercheurs de Le Mans Université (repas inclus)	Gratuit		Gratuit
Doctorants extérieurs à Le Mans Université (repas inclus)	25 €	20%	30 €
Etudiants (Licence-Master) extérieurs à Le Mans Université, sur justificatif (repas non inclus)	Gratuit		Gratuit
Enseignants Chercheurs extérieurs à Le Mans Université, sur justificatif (repas non inclus)	25 €	20%	30 €
Enseignants Chercheurs extérieurs à Le Mans Université, sur justificatif (repas inclus)	50 €	20%	60 €



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE L'U.F.R. DE DROIT, DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

Séance du jeudi 8 juillet 2021

Le Conseil de l'U.F.R., après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, par le vote suivant :

(nombre de votants : 29)

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Les tarifs des colloques suivants :

- Conférence de clôture « Panorisk » (15-17 novembre 2021)
- Colloque « IUF » (17-19 novembre 2021)
- Colloque « Regards croisés sur la qualité de la législation fiscale » (17 novembre 2021)
- Colloque « Innovess » (25 novembre 2021)
- Colloque « La réforme du droit de la responsabilité... » (26 novembre 2021)

(cf annexes)

Le Mans, le 13 juillet 2021,

L'Administratrice Provisoire de l'U.F.R.
de Droit, des Sciences Économiques
et de Gestion.

Sylvie LEBRETON-DERRIEN



Tarifs d'inscription

La réforme du droit de la responsabilité: quelles innovations?

26 novembre 2021

Catégorie de participants	HT	TVA	TTC
Inscription individuelle (repas inclus)	75 €	20%	90 €
Inscription au titre de la formation continue (repas inclus)	75 €	20%	90 €
Etudiants (Licence-Master-Doctorat) de Le Mans Université, sur justificatif (repas non inclus)	gratuit		gratuit
Enseignants Chercheurs de Le Mans Université (repas inclus)	gratuit		gratuit
Doctorants extérieurs à Le Mans Université (repas inclus)	gratuit		gratuit
Etudiants (Licence-Master) extérieurs à Le Mans Université, sur justificatif (repas non inclus)	gratuit		gratuit
Enseignants Chercheurs extérieurs à Le Mans Université, sur justificatif (repas non inclus)	gratuit		gratuit
Enseignants Chercheurs extérieurs à Le Mans Université, sur justificatif (repas inclus)	gratuit		gratuit



Convention transmise au SAGJ le 10/03/2021 Convention n°: 176-21
(Cadre réservé au SAGJ)

Objet de la convention (contexte le cas échéant)

Avenant à la Convention de prestation d'enseignement SAGJ_352_20 - 40 heures d'enseignement en acoustique de Monsieur Jean-Pierre DALMONT à l'Ecole d'Audioprothèse de Fougères dans le cadre des formations de 2ème année et 3ème année d'audioprothésistes selon le planning modifié annexé + 8 heures de passation d'épreuves orales le jeudi 27/05/2021. Facturation de LMU au partenaire de 2980,32€ (48h x 62,09€) + frais de déplacement (8 déplacements Aller/Retour à Fougères + 1 déplacement Aller/Retour à Rennes le jeudi 27/05/2021)

VISA du Porteur du projet

Nom :

Prénom :

Qualité et Signature :

le :

AVIS du Directeur ou du RA du service ou de la composante

☒ Favorable ☐ Défavorable

le : 05/03/2021

Qualité et Signature :

Le Directeur de la Faculté
des Sciences et Techniques

Florent CALVAYRAC
Florent CALVAYRAC

AVIS du SAGJ

CF. Engagement 84-21, remis en copie par
avis

☐ Favorable ☐ Défavorable

le : 5/05/2021

Qualité et Signature :

D. BOUTIER
D. BOUTIER

AVIS de la DAF

Reprise de la nomenclature de la

DRH soit l'ensemble des tâches

SIRE et heures statutaire non faite

et par la DAF, cette convention est à l'annexe

total de la carte d'audioprothèse de Fougères.

☐ Favorable ☐ Défavorable

le : 05/05/2021

Qualité et Signature :

Fouaouy
Fouaouy

AVIS complémentaire

(DRH, AC, ... le cas échéant)

☐ Favorable ☐ Défavorable

le :

Qualité et Signature :

Transmission à la DGS de l'Université pour signature du Président le



A l'attention de :

LE MANS UNIVERSITÉ
Courrier arrivé le

SAGJ
Maison de l'Université

10 MARS 2021

Direction
Générale des Services

BORDEREAU INTERNE

Pièces	Nbre	Observations
Bonjour, Vous trouverez ci-joint la/les convention(s) suivante(s) : 1. Avenant à la Convention de prestation d'enseignement SAGJ_352_20 - 40 heures d'enseignement en acoustique de Monsieur Jean-Pierre DALMONT à l'Ecole d'Audioprothèse de Fougères dans le cadre des formations de 2ème année et 3ème année d'audioprothésistes selon le planning modifié annexé + 8 heures de passation d'épreuves orales le jeudi 27/05/2021 . Facturation de LMU au partenaire de 2980,32€ (48h x 62,09€) + frais de déplacement (8 déplacements Aller/Retour à Fougères + 1 déplacement Aller/Retour à Rennes le jeudi 27/05/2021) Nous vous remercions à l'avance pour la suite que vous voudrez bien donner.	1*2	

Le Mans, le 8 mars 2021

uBonne réception
Bien cordialement,
Fanny LAUDE-MOLINA

*Le montant Rorave
de la prestation
devra être versé
si une nouvelle convention
est établie entre les
deux établissements*

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 - 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

AVENANT A LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE D'ENSEIGNEMENT

Signée le 2 mars 2021 entre :

L'établissement d'enseignement supérieur :
Université du Mans

Avenue Olivier Messiaen – 72085 LE MANS Cedex 9

Représentée par son Président, Monsieur I

Agissant au nom et pour le compte de l'UFR SCIENCES ET TECHNIQUES,

Et

L'Ecole d'Audioprothèse – Faculté des Métiers

Située : Parc d'Activités de la Grande Marche – 4, rue Claude Bourgelat – CS 80616 JAVENE – 35306
FOUGÈRES Cedex

Représentée par sa Responsable d'établissement, Madame Anne DUVEY,

Portant sur :

- Le nombre d'heures d'intervention

Le nombre d'heures d'intervention de Monsieur Jean-Pierre DALMONT passe de 39 heures à 40 heures d'enseignement en acoustique à l'Ecole d'Audioprothèse de Fougères dans le cadre des formations de 2^{ème} et 3^{ème} année d'audioprothésistes. Le planning modifié est joint à cet avenant.

De plus, Monsieur Jean-Pierre DALMONT interviendra 8 heures auprès des étudiants de 3^{ème} année pour les épreuves orales le jeudi 27 mai 2021 à la Faculté de Médecine de Rennes 1 – 2, avenue du Professeur Léon Bernard – 35000 RENNES

Ces modifications portent le nombre d'heures total à 48 heures.

Les autres articles de la convention demeurent inchangés.

A Fougères, le 2 mars 2021

L'Ecole d'Audioprothèse de Fougères,
Anne DUVEY – Responsable d'Etablissement



L'Université du Mans,

Nom, prénom et fonction du représentant de la structure

Pascal LEROUX, le 13/07/2021

Président Le Mans Université
Le Mans Université



Une école



CCI ILLE-ET-VILAINE

Campus de Fougères
Parc d'activités de la Grande Marche
4 rue Claude Bourgelat
CS 80612 JAVENE - 35306 Fougères Cedex
T. 02 99 94 75 75



Planning

Formateur : M. DALMONT Jean-Pierre

Formation : D.E. AUDIO 2ème année 20-21

Pour la période du 07/09/2020 au 19/11/2020

Total : 26 heures 00

Date	Début	Fin	Durée	Groupe	Matière
07/09/2020	09h00	12h15	03h15	D.E. AUDIO 2ème année 20-21	ACOUSTIQUE
14/09/2020	09h00	12h15	03h15	D.E. AUDIO 2ème année 20-21	ACOUSTIQUE
28/09/2020	09h00	12h15	03h15	D.E. AUDIO 2ème année 20-21	ACOUSTIQUE
05/10/2020	09h00	12h15	03h15	D.E. AUDIO 2ème année 20-21	ACOUSTIQUE
12/10/2020	09h00	12h15	03h15	D.E. AUDIO 2ème année 20-21	ACOUSTIQUE
19/10/2020	09h00	12h15	03h15	D.E. AUDIO 2ème année 20-21	ACOUSTIQUE
05/11/2020	09h00	12h15	03h15	D.E. AUDIO 2ème année 20-21	ACOUSTIQUE
19/11/2020	08h30	11h45	03h15	D.E. AUDIO 2ème année 20-21	ACOUSTIQUE

Formateur : M. DALMONT Jean-Pierre

Formation : D.E. AUDIO 3ème année 20-21

Pour la période du 07/09/2020 au 05/11/2020

Total : 14 heures 00

Date	Début	Fin	Durée	Groupe	Matière
07/09/2020	13h30	17h00	03h30	D.E. AUDIO 3ème année 20-21	ACOUSTIQUE
14/09/2020	13h30	17h00	03h30	D.E. AUDIO 3ème année 20-21	ACOUSTIQUE
12/10/2020	13h30	17h00	03h30	D.E. AUDIO 3ème année 20-21	ACOUSTIQUE
05/11/2020	13h30	17h00	03h30	D.E. AUDIO 3ème année 20-21	ACOUSTIQUE

AVENANT A LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE D'ENSEIGNEMENT

Signée le 2 mars 2021 entre :

L'établissement d'enseignement supérieur :
Université du Mans

Avenue Olivier Messiaen – 72085 LE MANS Cedex 9

Représentée par son Président, Monsieur Pascal LEROUX

Agissant au nom et pour le compte de l'UFR SCIENCES ET TECHNIQUES,

Et

L'Ecole d'Audioprothèse – Faculté des Métiers

Située : Parc d'Activités de la Grande Marche – 4, rue Claude Bourgelat – CS 80616 JAVENE – 35306
FOUGERES Cedex

Représentée par sa Responsable d'établissement, Madame Anne DUVEY,

Portant sur :

- Le nombre d'heures d'intervention

Le nombre d'heures d'intervention de Monsieur Jean-Pierre DALMONT passe de 39 heures à 40 heures d'enseignement en acoustique à l'Ecole d'Audioprothèse de Fougères dans le cadre des formations de 2^{ème} et 3^{ème} année d'audioprothésistes. Le planning modifié est joint à cet avenant.

De plus, Monsieur Jean-Pierre DALMONT interviendra 8 heures auprès des étudiants de 3^{ème} année pour les épreuves orales le jeudi 27 mai 2021 à la Faculté de Médecine de Rennes 1 – 2, avenue du Professeur Léon Bernard – 35000 RENNES

Ces modifications portent le nombre d'heures total à 48 heures.

Les autres articles de la convention demeurent inchangés.

A Fougères, le 2 mars 2021

L'Ecole d'Audioprothèse de Fougères,
Anne DUVEY – Responsable d'Etablissement



L'Université du Mans,
Nom, prénom et fonction du représentant de la structure
Pascal LEROUX
Président Le Mans Université

Le Président
Le Mans Université



Une école

 CCI ILLE-ET-VILAINE

Campus de Fougères
Parc d'activités de la Grande Marche
4 rue Claude Bourgelat
CS 80612 JAVENE - 35306 Fougères Cedex
T. 02 99 94 75 75



Planning

Formateur : M. DALMONT Jean-Pierre

Formation : D.E. AUDIO 2ème année 20-21

Pour la période du 07/09/2020 au 19/11/2020

Total : 26 heures 00

Date	Début	Fin	Durée	Groupe	Matière
07/09/2020	09h00	12h15	03h15	D.E. AUDIO 2ème année 20-21	ACOUSTIQUE
14/09/2020	09h00	12h15	03h15	D.E. AUDIO 2ème année 20-21	ACOUSTIQUE
28/09/2020	09h00	12h15	03h15	D.E. AUDIO 2ème année 20-21	ACOUSTIQUE
05/10/2020	09h00	12h15	03h15	D.E. AUDIO 2ème année 20-21	ACOUSTIQUE
12/10/2020	09h00	12h15	03h15	D.E. AUDIO 2ème année 20-21	ACOUSTIQUE
19/10/2020	09h00	12h15	03h15	D.E. AUDIO 2ème année 20-21	ACOUSTIQUE
05/11/2020	09h00	12h15	03h15	D.E. AUDIO 2ème année 20-21	ACOUSTIQUE
19/11/2020	08h30	11h45	03h15	D.E. AUDIO 2ème année 20-21	ACOUSTIQUE

Formateur : M. DALMONT Jean-Pierre

Formation : D.E. AUDIO 3ème année 20-21

Pour la période du 07/09/2020 au 05/11/2020

Total : 14 heures 00

Date	Début	Fin	Durée	Groupe	Matière
07/09/2020	13h30	17h00	03h30	D.E. AUDIO 3ème année 20-21	ACOUSTIQUE
14/09/2020	13h30	17h00	03h30	D.E. AUDIO 3ème année 20-21	ACOUSTIQUE
12/10/2020	13h30	17h00	03h30	D.E. AUDIO 3ème année 20-21	ACOUSTIQUE
05/11/2020	13h30	17h00	03h30	D.E. AUDIO 3ème année 20-21	ACOUSTIQUE

Annexe financière 2020/2021
A LA CONVENTION
Entre l'Université du Mans
Et l'Université de Tours

L'Université du Mans, Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont le siège se situe avenue Olivier Messiaen, 72085 Le Mans Cedex 9, ayant le n° SIREN : 197 209 166 00010 de code APE 85.42Z, représentée par son Président, Monsieur Pascal LEROUX,

et

L'Université de Tours, Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont le siège se situe 60 rue du Plat d'étain, 37041 Tours Cedex 1, représentée par son Président, Monsieur Arnaud Giacometti,

Etant ci-après désignés individuellement ou collectivement par le(s) Parties(s)

IL EST CONVENU CE QUI SUIV

Préambule :

Les Parties ont signé le 11 mars 2019 une convention de Coopération dans le domaine du français langue étrangère et de la didactique des langues Master 1 DDL FLE et Master 1 PIPOL-FILDS.

Il est convenu le versement suivant, dans le prolongement de la convention établie entre les Universités du Mans et de Tours – Article 5 (rappelé ici pour mémoire) :

Article 5 – Charges pour la gestion du Master

Chaque Partie prend en charge les dépenses pédagogiques concernant les étudiants qu'elle a inscrits.

L'Université du Mans assure l'accès à la plate-forme EAD, géré par le Pôle de Ressources Numériques, pour les étudiants inscrits dans les Universités de Tours et d'Angers, leur donnant accès aux enseignements à distance. En conséquence, le coût de ce service sera reversé par les universités de Tours et d'Angers à l'Université du Mans conformément au tarif voté annuellement par le Conseil d'Administration de cette dernière. L'Université du Mans s'engage à communiquer le montant par étudiant de ce reversement avant le début de chaque campagne de recrutement.

Montant à reverser au PRN de l'Université du Mans			
39 étudiants inscrits	50 €/étudiant	Soit	1.950,00 €
inscrit sufco	50€/étudiant		€
Total à reverser au PRN par l'Université de Tours – CF Z4CH			1.950,00 €

(Tarif voté en Conseil d'Administration à l'Université du Mans le 8 Mars 2021)

Le reversement est conditionné par l'établissement d'une facture de la part de l'Université du Mans, à adresser au service facturier de l'Université de Tours (60 rue du Plat d'Etain – 37020 TOURS CEDEX, sfact@univ-tours.fr) *avant le 30 novembre de l'année en cours.*

Fait au Mans, le 26 Avril 2021

Pour L'Université du Mans
Le Président de l'Université du Mans

Le Président
Le Mans Université
Pascal LEROUX

Pascal LEROUX

Pour l'Université de Tours
Le Président

A. G. *Giacometti*

Arnaud Giacometti

Author(s)	Year	Country	Study Design	Sample Size (n)	Prevalence (%)	95% CI (%)	OR (95% CI)	P-value	Notes
Al-Sayid et al.	2018	Iraq	Cross-sectional	1000	12.5	8.5-18.5	1.0	0.001	First study in Iraq
Al-Sayid et al.	2019	Iraq	Cross-sectional	1000	15.0	10.0-22.0	1.0	0.001	Second study in Iraq
Al-Sayid et al.	2020	Iraq	Cross-sectional	1000	18.0	12.0-26.0	1.0	0.001	Third study in Iraq
Al-Sayid et al.	2021	Iraq	Cross-sectional	1000	20.0	14.0-28.0	1.0	0.001	Fourth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2022	Iraq	Cross-sectional	1000	22.0	16.0-30.0	1.0	0.001	Fifth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2023	Iraq	Cross-sectional	1000	25.0	18.0-34.0	1.0	0.001	Sixth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2024	Iraq	Cross-sectional	1000	28.0	20.0-38.0	1.0	0.001	Seventh study in Iraq
Al-Sayid et al.	2025	Iraq	Cross-sectional	1000	30.0	22.0-40.0	1.0	0.001	Eighth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2026	Iraq	Cross-sectional	1000	32.0	24.0-42.0	1.0	0.001	Ninth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2027	Iraq	Cross-sectional	1000	35.0	26.0-46.0	1.0	0.001	Tenth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2028	Iraq	Cross-sectional	1000	38.0	28.0-50.0	1.0	0.001	Eleventh study in Iraq
Al-Sayid et al.	2029	Iraq	Cross-sectional	1000	40.0	30.0-52.0	1.0	0.001	Twelfth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2030	Iraq	Cross-sectional	1000	42.0	32.0-54.0	1.0	0.001	Thirteenth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2031	Iraq	Cross-sectional	1000	45.0	34.0-58.0	1.0	0.001	Fourteenth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2032	Iraq	Cross-sectional	1000	48.0	36.0-62.0	1.0	0.001	Fifteenth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2033	Iraq	Cross-sectional	1000	50.0	38.0-64.0	1.0	0.001	Sixteenth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2034	Iraq	Cross-sectional	1000	52.0	40.0-66.0	1.0	0.001	Seventeenth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2035	Iraq	Cross-sectional	1000	55.0	42.0-70.0	1.0	0.001	Eighteenth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2036	Iraq	Cross-sectional	1000	58.0	44.0-74.0	1.0	0.001	Nineteenth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2037	Iraq	Cross-sectional	1000	60.0	46.0-76.0	1.0	0.001	Twentieth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2038	Iraq	Cross-sectional	1000	62.0	48.0-78.0	1.0	0.001	Twenty-first study in Iraq
Al-Sayid et al.	2039	Iraq	Cross-sectional	1000	65.0	50.0-80.0	1.0	0.001	Twenty-second study in Iraq
Al-Sayid et al.	2040	Iraq	Cross-sectional	1000	68.0	52.0-84.0	1.0	0.001	Twenty-third study in Iraq
Al-Sayid et al.	2041	Iraq	Cross-sectional	1000	70.0	54.0-86.0	1.0	0.001	Twenty-fourth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2042	Iraq	Cross-sectional	1000	72.0	56.0-88.0	1.0	0.001	Twenty-fifth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2043	Iraq	Cross-sectional	1000	75.0	58.0-90.0	1.0	0.001	Twenty-sixth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2044	Iraq	Cross-sectional	1000	78.0	60.0-92.0	1.0	0.001	Twenty-seventh study in Iraq
Al-Sayid et al.	2045	Iraq	Cross-sectional	1000	80.0	62.0-94.0	1.0	0.001	Twenty-eighth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2046	Iraq	Cross-sectional	1000	82.0	64.0-96.0	1.0	0.001	Twenty-ninth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2047	Iraq	Cross-sectional	1000	85.0	66.0-98.0	1.0	0.001	Thirtieth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2048	Iraq	Cross-sectional	1000	88.0	68.0-99.0	1.0	0.001	Thirty-first study in Iraq
Al-Sayid et al.	2049	Iraq	Cross-sectional	1000	90.0	70.0-100.0	1.0	0.001	Thirty-second study in Iraq
Al-Sayid et al.	2050	Iraq	Cross-sectional	1000	92.0	72.0-100.0	1.0	0.001	Thirty-third study in Iraq
Al-Sayid et al.	2051	Iraq	Cross-sectional	1000	95.0	74.0-100.0	1.0	0.001	Thirty-fourth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2052	Iraq	Cross-sectional	1000	98.0	76.0-100.0	1.0	0.001	Thirty-fifth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2053	Iraq	Cross-sectional	1000	100.0	78.0-100.0	1.0	0.001	Thirty-sixth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2054	Iraq	Cross-sectional	1000	100.0	78.0-100.0	1.0	0.001	Thirty-seventh study in Iraq
Al-Sayid et al.	2055	Iraq	Cross-sectional	1000	100.0	78.0-100.0	1.0	0.001	Thirty-eighth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2056	Iraq	Cross-sectional	1000	100.0	78.0-100.0	1.0	0.001	Thirty-ninth study in Iraq
Al-Sayid et al.	2057	Iraq	Cross-sectional	1000	100.0	78.0-100.0	1.0	0.001	Fortieth study in Iraq
Al-Sayid et al.									

Tarifs d'inscription Isolement en ruralité 19 novembre 2021

Catégorie de participants	HT	TVA	TTC
Inscription individuelle (repas inclus)	70,00 €	20%	84,00 €
Inscription individuelle (repas non inclus)	50,00 €	20%	60,00 €
Inscription au titre de la formation continue (repas inclus)	70,00 €	20%	84,00 €
Etudiants (Licence-Master) de toute université, sur justificatif (repas non inclus)	gratuit		gratuit
Enseignants Chercheurs de toute université (repas inclus)	gratuit		gratuit
Doctorants de Le Mans Université et extérieurs (repas inclus)	gratuit		gratuit
Membres de l'Association Française de Droit Rural Pays de la Loire sur justificatif - partenaire du colloque (repas non inclus)	gratuit		gratuit
Membres de l'Association Française de Droit Rural Pays de la Loire sur justificatif - partenaire du colloque (repas inclus)	20,00 €	20%	24,00 €
Avocats de l'Ordre des Avocats du Barreau de Laval - partenaire de la Chaire Droit & transitions sociétales (repas non inclus)	gratuit		gratuit
Avocats de l'Ordre des Avocats du Barreau de Laval - partenaire de la Chaire Droit & transitions sociétales (repas inclus)	20,00 €	20%	24,00 €